

MAIRIE DE SAINT-LEONARD
(Seine Maritime)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Article L2121-10 du C.G.C.T.)

La prochaine réunion se tiendra à la salle Henri Lambert le **mardi 21 mars à 20 heures**

ORDRE DU JOUR :

1. Note budgétaire
2. Compte de gestion 2022
3. Compte administratif 2022
4. Affectation du résultat
5. Aide aux voyages scolaires
6. Subvention à l'association Eoliennes offshore Fécamp
7. Subventions aux associations
8. Délibération relative au prorata temporis sur les amortissements
9. Vote du budget primitif 2023
10. Vote des taux d'imposition
11. Acquisition du terrain de madame Rabourdin
12. Indemnité de gardiennage des églises
13. Convention de partenariat entre la commune et le secours populaire
14. Questions diverses

En mairie, le 15 mars 2023

Le Maire,



Bernard HOGUET